

Cadre réservé au contrôle de légalité

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le

ID : 039-213903073-20251216-M\_2025\_0029-DE



SÉANCE DU 16 / 12 / 2025

Date de la convention :  
**08 / 12 / 2025**

Date d'affichage :  
**08 / 12 / 2025**

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 11
- Présents : 7
- Votants : 9

Votes :

- Pour : 9
- Contre : 0
- Abstention : 0

L'an deux mille vingt-cinq, le seize décembre à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MAISOD, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Michel BLASER.

**MEMBRES PRÉSENTS :**

M. Michel BLASER, Mme Céline GROS, Mme Michèle BERTHOLINO, M. Régis LACROIX, Mme Delphine BARTHET, Mme Julie REVY, M. Charles MIELLIN.

**ABSENT(S) AVEC POUVOIR :** Mme Sonia MORNICO à Mme Delphine BARTHET  
M. Julien BUFFAUT à M. Michel BLASER

**ABSENT(S) EXCUSÉ(S) :** M. Franck GANEVAL, M. Michel RAGEOT

**SECRETÁIRE DE SÉANCE :** Mme Céline GROS

**OBJET : A.C.C.A de MAISOD – ATTRIBUTION DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A) de MAISOD a sollicité l'attribution d'une subvention afin de soutenir les projets qu'elle mène au titre de l'année 2025.

Il rappelle que ces actions participent à la gestion cynégétique du territoire communal, à la préservation des milieux naturels ainsi qu'au maintien d'activités locales d'intérêt général.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal :

- **RECONNAÎT** la pertinence de la demande formulée par l'A.C.C.A de MAISOD ;
- **CONSIDÈRE** que ces projets s'inscrivent dans les priorités communales,
- **DÉCIDE** dans le respect des contraintes budgétaires de la commune, d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 € à l'A.C.C.A de MAISOD pour l'année 2025.
- **PRÉCISE** que les crédits sont suffisants au chapitre 65.

*Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.*

*Ont signé au registre des délibérations les membres présents.*

*Pour extrait conforme, Le Maire, Michel BLASER*

